



QUESTION

Q#1|2023|BZ

Commune de Schengen, le 7 juillet 2023

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Les conseillers de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre la question

Q#1|2023|BZ

concernant le « Bamléierpad » situé à l'esplanade à Bech-Kleinmacher

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Echevins de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal, fixée au 18 juillet 2023.

En espérant que la présente question trouve un accueil favorable, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus respectueuses.

Les conseillers de la fraction « Besser Zesummen »

Annette KIRSCH ép. WILLEMS

Tom BELLION

Lola ARTIGOA

Lucien MAX

www.besserzesummen.com
besser.zesummen@gmail.com

FRACTION BESSER ZESUMMEN
Q#1|2023|BZ

concernant le « Bamléierpad » se trouvant à l'esplanade à Bech-Kleinmacher

Il est fort décevant de constater que le « Bamléierpad » situé à l'esplanade à Bech-Kleinmacher se trouve dans un état de forte détérioration, se caractérisant par des panneaux manquants, cassés ou mal placés.



Photos prises le 7 juillet 2023

Ceci est d'autant plus dommage que beaucoup de résidents et de visiteurs viennent s'y promener tous les jours, surtout pendant les weekends.

Tout en sachant que ce projet a été développé à l'époque en étroite concertation avec l'Administration des Ponts et Chaussées, nous aimerions obtenir lors de la prochaine séance du Conseil communal, fixée au 18 juillet 2023, des réponses précises aux questions suivantes :

- Le collège échevinal est-il au courant de cette situation et, dans l'affirmative, depuis quand ?
- Quelles ont été les démarches concrètes lancées ou entamées pour redresser cette situation ? Quand est-ce qu'elles ont été entreprises, par qui et par quel moyen ? Quel en a été le résultat ?
- Existe-t-il un projet concret pour revaloriser le « Bamléierpad » ? Un éventuel projet de mise en valeur, comportera-t-il l'usage des technologies digitales (QR-Code ou autres) ?
- En cas d'existence d'un tel projet, le collège échevinal en a-t-il déjà saisi l'une des commissions consultatives pour avis ? Laquelle et quand ?
- Le collège échevinal entend-t-il s'inspirer d'initiatives similaires menées au Luxembourg ou à l'étranger et dans l'affirmative, lesquelles ?
- Quelles sont les prochaines étapes que le collège échevinal entend franchir pour que cette situation soit le plus rapidement redressée ?

Il va sans dire que toute autre information en la matière sera la bienvenue.